

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

La Cimade  
L'humanité passe par l'autre

SORAYA  
ÉTUDIE AVEC  
VOTRE FILLE  
ET POURTANT  
SANS-PAPIERS

#LIBERTÉÉGALITÉREGULARISEZ!

La Cimade

JOSEPHINE  
VOTRE VOISINE  
DEPUIS 15 ANS  
ET POURTANT  
SANS-PAPIERS

REGULARISEZ! #LIBERTÉÉGALITÉREGULARISEZ!

JUAN

CUISTOT DANS VOTRE  
RESTO PRÉFÈRE  
ET POURTANT  
SANS-PAPIERS

AÏSSA

NETTOIE VOTRE  
BUREAU CHAQUE MATIN  
ET POURTANT  
SANS-PAPIERS

#LIBERTÉÉGALITÉREGULARISEZ!

La Cimade

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| ÉDITO .....                                               | 3  |
| FAITS SAILLANTS 2021 .....                                | 4  |
| TEMPS FORTS 2021 EN RÉGIONS .....                         | 6  |
| ASILE ET SÉJOUR .....                                     | 8  |
| PRISON, RÉTENTION ET EXPULSIONS .....                     | 10 |
| ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE .....              | 12 |
| VICTIMES DE VIOLENCES ET JEUNES EN DANGER ISOLÉ·E·S ..... | 14 |
| SOLIDARITÉS INTERNATIONALES ET EUROPE .....               | 16 |
| SENSIBILISATION ET COMMUNICATION .....                    | 18 |
| APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS .....                           | 20 |
| ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES .....                      | 22 |
| ÉLÉMENTS FINANCIERS .....                                 | 24 |
| MERCI À NOS PARTENAIRES .....                             | 26 |

## ÉDITO

© Elise Mellon



Après une année 2020 durement marquée par la pandémie de coronavirus, nous imaginions toutes et tous que 2021 nous permettrait de reprendre nos activités comme auparavant grâce à la vaccination et aux mesures-barrières. Il n'en a rien été, puisque les différents avatars du virus ont entraîné de nouvelles mesures restrictives de nos allées et venues. Celles-ci ont particulièrement compliqué le fonctionnement de nos permanences d'accueil mais ont aussi mis à mal l'importante vie associative si nécessaire à notre mouvement.

Comme les années précédentes, la détermination et l'ingéniosité des équipes bénévoles et salariées nous ont pourtant permis de continuer notre mission au service des personnes réfugiées et migrantes. Avec la création de deux régions remplaçant l'ancienne Outre-mer, Amériques et Océan indien, La Cimade affirme donc sa présence sur l'ensemble du territoire français. La création de nouveaux groupes locaux démontre notre vitalité face à l'enjeu permanent d'un accueil digne des personnes étrangères dans notre société.

L'épidémie qui a sévi dans tous les lieux d'enfermement nous a éloignés un temps de l'accompagnement en présentiel, dans les prisons notamment. Déclarés à plusieurs reprises dans plusieurs centres de rétention où les gestes barrière ne peuvent à l'évidence être respectés, les *clusters* n'ont malheureusement pas changé l'obstination des pouvoirs

publics en matière d'enfermement. Les expulsions restaient pourtant très compliquées voire impossibles à mettre en œuvre !

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rappel de tous les temps forts de cette année 2021, activité par activité, région par région. Le mouvement a heureusement renoué au second semestre avec des moments intenses de vie associative, avec par exemple les multiples ateliers autour de l'actualisation du projet associatif. Les bouleversements politiques, climatiques et sociaux que nous expérimentons ces dernières années ont démontré la nécessité de s'adapter à l'instabilité d'un monde évoluant rapidement et fortement.

La place des personnes étrangères dans notre société et les migrations sont des sujets dorénavant présents dans le débat public. Mais ils sont malheureusement abordés avec une étroitesse de vue et d'esprit qui entre en contradiction avec l'histoire de notre pays et cette fraternité inscrite depuis plus de 170 ans dans notre devise nationale. Évidemment, cette vision s'oppose totalement à l'histoire de notre mouvement. Nous sentons bien l'impérieuse nécessité d'être de plus en plus présent·e·s dans le débat public, pour changer le regard de la population sur les personnes étrangères et convaincre de plus en plus de citoyennes et de citoyens de partager notre vision d'une société ouverte, accueillante et solidaire.

Le mois d'août nous a rappelé la brutalité de notre monde, ses dangers. L'avancée des talibans puis la prise de Kaboul ont eu de terribles conséquences, en particulier pour les femmes. Des milliers de réfugié·e·s ont fui l'Afghanistan tant qu'elles et ils le pouvaient. La Cimade et ses partenaires ont alerté les pouvoirs publics et attiré leur attention sur le grand nombre de dossiers de réunifications familiales ou de rapprochements familiaux en souffrance dans les services consulaires concernés.

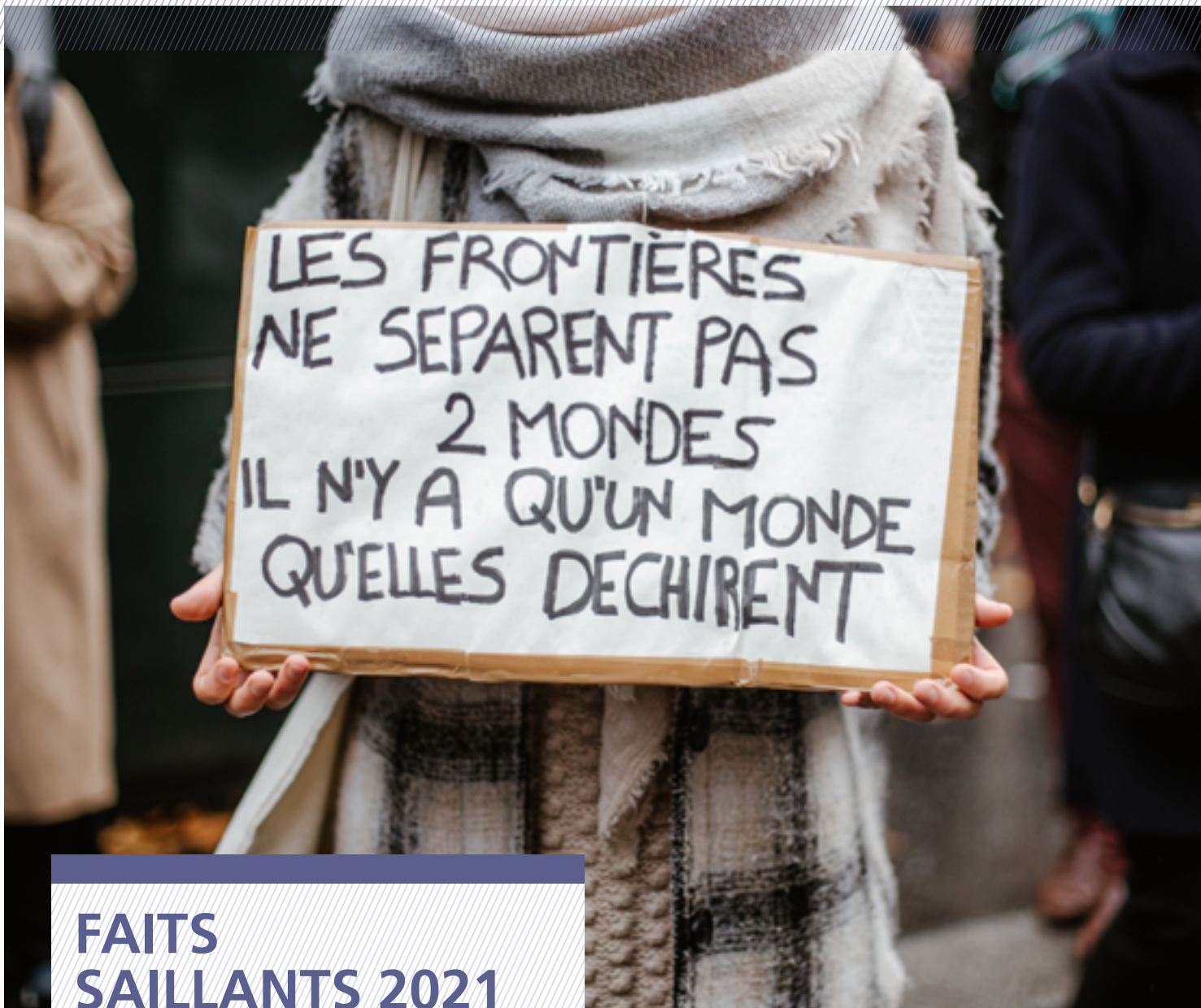
À la rentrée de septembre, Fanélie Carrey-Conte a rejoint La Cimade. Après de nombreux mois sans Secrétaire générale, nous avons été heureux·ses de l'accueillir. Son œil neuf, son énergie forte et enthousiaste vont particulièrement aider le mouvement à réfléchir sur son évolution, la mise en œuvre des orientations retenues par l'Assemblée générale et le renforcement de ses actions.

Une fois encore, La Cimade a pu compter sur l'engagement de ses donatrices et donateurs, de ses partenaires et de ses équipes pour continuer à remplir sa mission malgré les difficultés. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remercié·e·s.

**HENRY MASSON**  
Président

**FANÉLIE CARREY-CONTE**  
Secrétaire générale





© Nathalie Bardou

## FAITS SAILLANTS 2021

### ■ Janvier

La Cimade publie [un guide](#) portant sur les décès de personnes exilées survenus durant leur parcours migratoire pour tenter de répondre aux besoins des militant·e·s et des collectifs qui accompagnent familles et proches endeuillés.

L'association dénonce publiquement le rythme infernal des reconduites à la frontière à Mayotte, maintenues malgré la crise sanitaire, le confinement et la fermeture des lignes aériennes et maritimes. Avec six bateaux par semaine à destination de l'île comorienne d'Anjouan et pas moins de 300 reconduites entre le 20 et 23 janvier, la santé publique est sacrifiée au prix de la politique du chiffre.

### ■ Février

Dans plusieurs villes de France, La Cimade et ses partenaires associatifs rendent [hommage à 91 personnes migrantes disparues en mer](#) suite à l'appel de l'organisation Alarm

Phone. Des événements similaires impliquant associations, militant·e·s et proches de personnes disparues ont été organisés dans plusieurs villes européennes, notamment à Rome, Palerme, Athènes, Marseille, Londres, Berlin, Amsterdam, Zurich...

### ■ Mars

Suite à la [saisine du Conseil d'État par La Cimade et cinq autres associations](#) pour contester le schéma national d'accueil des demandeur·euse·s d'asile applicable à Mayotte, la juridiction leur donne raison et enjoint l'État de fournir les conditions d'accueil aux demandeurs et demandeuses d'asile (un hébergement et une allocation financière) pendant toute la procédure.

La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion pour La Cimade d'alerter publiquement sur le manque d'initiatives politiques et législatives pour améliorer [l'accès aux droits des femmes étrangères](#) en France.

### ■ Avril

Un foyer épidémique de Covid-19 est déclaré au sein du centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot. Il s'inscrit dans une longue série d'autres clusters constatés dans les CRA au niveau national. Depuis le début de la pandémie, La Cimade comme de nombreuses associations et autorités administratives indépendantes constatent que le respect des gestes barrières dans un CRA est impossible à tenir.

Afin de dénoncer les stigmatisations récurrentes visant les personnes étrangères dans les discours médiatiques et politiques, La Cimade publie un document visant à rétablir les faits, [Lutter contre les amalgames et la désinformation visant les personnes étrangères](#).

### ■ Mai

La Cimade continue de se mobiliser en faveur de la régularisation des personnes sans-papiers avec le lancement d'un dispositif digital nommé [Comment la France fabrique des personnes sans-papiers](#). Les différentes étapes qui conduisent les personnes étrangères dans cette situation administrative sont mises en avant à travers dix parcours types illustrés par des visuels permettant de sensibiliser le grand public.

La Cimade lance une [campagne digitale donnant la parole à des jeunes étrangers et étrangères confiés à l'Aide sociale à l'enfance \(ASE\)](#). Ils témoignent des obstacles qu'ils rencontrent pour obtenir un titre de séjour.

### ■ Juin

La Cimade et ses partenaires continuent leur mobilisation en faveur d'alternatives à la dématérialisation des procédures. [Dix-sept préfectures hexagonales et ultramarines sont assignées en justice](#) par notre organisation car elles imposent l'usage du numérique pour déposer une demande de titre de séjour. Les tribunaux administratifs sont appelés à contraindre les préfectures concernées à mettre en place une voie non dématérialisée d'accès aux droits, comme le prévoit la loi.

À Nice, La Cimade rejoint la mobilisation européenne « [Toutes aux frontières](#) » qui rassemble féministes et militant·e·s de la défense des droits des personnes exilées. Ce mouvement inédit veut mettre en avant les femmes et les minorités sexuelles migrantes, largement invisibilisées alors qu'elles représentent près de la moitié des immigré·e·s installé·e·s dans l'Union européenne.

### ■ Juillet

Forum réfugiés-Cosi, France Terre d'Asile, le Groupe SOS Solidarités – Assfam, La Cimade et Solidarité Mayotte publient leur [rapport d'observation 2020 sur les centres et locaux de rétention administrative](#) (CRA). Ils pointent l'obstination de l'État à poursuivre une politique d'éloignement malgré le contexte épidémique en privilégiant le recours à la rétention.

### ■ Août

La Cimade se mobilise pour qu'une protection soit accordée aux personnes qui fuient l'Afghanistan. Elle initie une [pétition](#) et interpelle les autorités françaises pour leur demander de faciliter les réunifications et rapprochements familiaux ainsi que les délivrances de visa. L'ouverture de voies légales et effectives d'accès à la France est primordial pour garantir la protection des Afghanes et Afghans victimes de persécutions.

### ■ Septembre

La Cimade publie [Refuser la fabrique des sans-papiers](#). Septième titre de la collection Petit Guide, le document éclaire les pratiques de l'administration française en matière de délivrance des titres de séjour et leur impact sur le quotidien des personnes étrangères.

### ■ Octobre

Les bénévoles et salarié·e·s de La Cimade descendent dans les rues, partout en France, pour échanger avec les passant·e·s et réaliser des actions de sensibilisation, dont une campagne d'affichage, en faveur de [la régularisation large et durable des personnes sans-papiers](#).

### ■ Novembre

La Cimade organise son [festival Migrant'scène](#) dans toute la France. L'organisation choisit de parler des multiples formes de résistances qui s'opposent au regain de haine et de discriminations envers les personnes étrangères en croisant les regards des milieux de la culture, de la recherche, de l'art et de la solidarité.

La Cimade participe aux mobilisations inter-associatives en [soutien aux grévistes de la faim de Calais](#) qui protestent contre les conditions de vie inhumaines subies par les exilés.

### ■ Décembre

Avec les parlementaires membres d'une commission d'enquête sur les politiques migratoires, La Cimade et ses partenaires du [projet CAFI](#) (Coordination des actions aux frontières intérieures) co-organisent à l'Assemblée nationale un colloque pour des politiques publiques respectueuses des droits fondamentaux.





## TEMPS FORTS 2021 EN RÉGIONS

### ■ Amériques

#### Une nouvelle région face aux enjeux des Antilles et de la Guyane

L'année 2021 a marqué la création de la région Amériques au sein de La Cimade, qui consolide ainsi son action dans la zone Antilles-Guyane.

Plusieurs temps forts articulant des décisions de justice favorables et des actions de plaidoyer ont mobilisé la région, en lien avec l'inter-associatif et les pôles thématiques. Ils ont participé notamment à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes qui demandent asile dans les outre-mer, la reconnaissance en Guyane d'une alternative au dépôt dématérialisé d'une demande de titre de séjour et l'assouplissement en Guadeloupe des vérifications liées à l'établissement de l'état civil haïtien.

### ■ Auvergne Rhône-Alpes

#### Vers une meilleure articulation de nos actions juridiques avec nos actions de sensibilisation et de communication

En 2021, 461 sollicitations sur les situations rencontrées par les bénévoles lors des permanences locales ont été traitées par l'équipe régionale, soit une augmentation de 60 % sur ces deux dernières années. Dans le même temps, les questions posées sont devenues de plus en plus complexes sur le plan juridique. En fin d'année, une réflexion est lancée au niveau régional pour mieux comprendre ces évolutions et échanger sur la place du droit dans nos activités de terrain. Face au besoin urgent de « *gagner la bataille de l'opinion publique* », les actions de sensibilisation externe et de communication en interne ont été renforcées par la création d'une coordination régionale dédiée et la poursuite de l'envoi d'une lettre d'information régionale, « *Inf'AuRA* », disponible sur [la page régionale du site Internet](#).

### ■ Bretagne Pays de la Loire

#### Une assemblée régionale en triplex

Témoignage de l'équipe :

« On a fait de nombreuses réunions en visio, on a annulé l'assemblée régionale de l'année passée, on est ravi-e-s de se retrouver dans un même lieu pour partager un café, échanger de vive voix, sortir des mets des sacs, élire le nouveau conseil régional et trinquer en fin de journée ; ce sera le 25 mai. Et patatra... nouvelles restrictions sanitaires, jauge limitée. On n'arrive pas à se résoudre à une assemblée régionale chacun-e chez soi, alors on invente un nouveau format, un triplex ! Deux groupes locaux à Nantes, deux groupes locaux à Crach', deux groupes locaux et les salariées de la région à Rennes, et un joyeux partage de rapports d'activités en chanson, en poème, en vidéo, en fausse interview radio ! Le repas se déroule dans plusieurs lieux, mais il est partagé. On planche sur l'état des lieux pour le bilan associatif dans l'après-midi, dans la bonne humeur. Pari réussi ! »

### ■ Centre-Ouest

#### Mobilisée contre les discriminations, pour l'accès aux droits et contre les dénis de droits

La région Centre-Ouest compte neuf groupes locaux rejoints en décembre 2021 par celui de Bourges. Malgré les contraintes sanitaires, les groupes de la région ont poursuivi leurs actions de sensibilisation et d'accès aux droits. Des actions de mobilisation ont été menées contre l'enfermement, notamment dans le cadre des projets de nouveaux centres de rétention administrative. Fortement portée par le groupe d'Orléans, cette action a permis d'engager une dynamique nationale. Elle fait écho à la huitième condamnation de la France en juillet 2021 pour l'enfermement d'enfants en rétention par la préfecture du Loir-et-Cher. Des contentieux ont également été déposés auprès des tribunaux administratifs de Poitiers, Limoges et Tulle contre la dématérialisation des démarches administratives.

### ■ Franche-Comté Bourgogne

#### Retours en scène

La plupart des événements programmés pour Migrant'Scène 2021 ont pu avoir lieu en présentiel. Renouer avec la salle était crucial puisque les partenariats avec les artistes sont essentiels pour toucher d'autres publics, en abordant les migrations par le sensible. Nous avons pu notamment reprogrammer au théâtre de Nevers le spectacle *Du piment dans les yeux* mis en scène par Simon Grangeat, de la Compagnie des trois sœurs, ainsi que *L'Homme libre*, un concert donné par Ymaï au Théâtre des Feuillants à Dijon. Pour cette édition nous avons mis en avant les collaborations avec des compagnies et établissements culturels régionaux tels que l'écomusée du Creusot-Montceau. Les pièces et expositions proposées sont inspirées des parcours migratoires de leurs auteur-e-s, de leurs familles ou de personnes résidant dans la région. Les personnes vivent ici, travaillent ici, créent ici !

### ■ Grand Est

#### Sensibilisation, mobilisation et formation

À Strasbourg, des ateliers de théâtre ont rassemblé personnes migrantes, bénévoles de La Cimade et travailleurs sociaux. Visant à sensibiliser les lycéen-ne-s et apprenti-e-s du Grand Est, le Mois de l'autre a permis à La Cimade d'intervenir à neuf reprises dans quatre lycées de la région. L'organisation a également dispensé des formations aux agents de la ville de Strasbourg, aux associations l'Étage et à celle de travailleurs sociaux Antenne. Avec la société coopérative (SCOP) d'éducation populaire la Braise, une formation sur les porteurs de parole a rassemblé une

quinzaine de bénévoles et salariées, issues de la région Grand Est et Franche Comté-Bourgogne, qui ont testé le dispositif dans les rues de la capitale alsacienne.

La Cimade Strasbourg et les sections strasbourgeoises de la LDH et du SAF ont elles aussi assigné en justice la préfecture du Bas-Rhin qui impose sans alternative possible l'usage d'Internet pour déposer une demande de titre de séjour.

### ■ Île-de-France

#### Une permanence téléphonique pour les détenu-e-s

Un « numéro vert » à destination des personnes étrangères détenues qui souhaitent avoir des renseignements sur leur situation administrative a été lancé au cours du dernier trimestre de l'année 2021. Une période test est prévue sur un semestre. Ce numéro, ouvert une matinée par semaine et autorisé par la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, permet aux personnes étrangères détenues qui le souhaitent de joindre La Cimade. Une équipe de six bénévoles de l'association ayant rejoint spécifiquement cette action et d'intervenant-e-s en prison est chargée de répondre aux appels et d'assurer le suivi des situations administratives. Elle est coordonnée par la responsable régionale Ile-de-France de l'action en prison et le responsable national sur les questions prison. Les premiers éléments apparaissent encourageants.

### ■ Languedoc-Roussillon

#### Mémoire du camp de Rivesaltes

Les équipes bénévoles et salariées de la région Languedoc Roussillon ont gardé un haut niveau de disponibilité et d'engagement auprès des personnes étrangères malgré les mesures sanitaires. Affectées par la pandémie de Covid-19, ces dernières sont aussi confrontées aux conséquences de la dématérialisation des services préfectoraux : mise à distance, déshumanisation, impossibilité de se projeter dans l'avenir. À ces difficultés s'est ajoutée le refus du gouvernement de mettre en œuvre sous quelque forme que ce soit un processus de régularisation.

Dans le cadre des 80 ans de La Cimade et à l'occasion de ses Journées d'études, le Mémorial du camp de Rivesaltes a consacré une série d'entretiens et de webinaires à l'action et l'engagement des œuvres de secours au camp de Rivesaltes.

### ■ Nord Picardie

#### Maraudes avec les Restos du Coeur

Les équipes ont développé de nouvelles modalités d'action : sur la métropole lilloise, des permanences nomades ont été menées lors des distributions alimentaires des Restos du Cœur, puis dans des hôtels réquisitionnés pour la campagne hivernale afin d'aller à la rencontre des personnes exilées et d'endiguer les phénomènes d'isolement et de résignation.

Des rencontres musicales entre personnes musiciennes, exilées ou non, ont également été organisées tout au long de l'année et ont permis la création de capsules sonores. Des cours de français se sont aussi déplacés au Théâtre de la Verrière à Lille pour des ateliers-théâtre. Enfin, l'année a été marquée par l'organisation et l'accueil de la session nationale de La Cimade au stade couvert de Liévin.

### ■ Normandie

#### Mobilisé.e.s pour la réunification familiale des personnes réfugiées

De plus en plus de personnes réfugiées sollicitent La Cimade parce qu'elles ne parviennent pas à permettre à leur famille de les rejoindre en France. La dématérialisation des demandes de

visa, les retards pris dans l'examen des dossiers et l'instabilité politique en Afghanistan, au Soudan, en Erythrée ou au Liban font vivre aux familles des séparations douloureuses. La suspicion des consulats oblige les personnes réfugiées à tenter des recours en justice pour faire valoir leurs droits. La Cimade et ses partenaires ont dû saisir le Conseil d'État pour que le gouvernement n'empêche pas les familles de ces personnes de venir en France sous prétexte de mesures sanitaires. L'action des bénévoles de l'Orne, particulièrement mobilisés sur cet enjeu depuis 2019, a notamment permis à trois enfants de retrouver un parent après plusieurs années de procédure.

### ■ Océan Indien

#### La condamnation d'un droit dérogatoire dans l'océan Indien

L'existence d'un droit dérogatoire accroît les inégalités et précarise les personnes étrangères. À Mayotte, La Cimade dénonce l'inaccessibilité aux conséquences dévastatrices de la préfecture, notamment pour les étudiant-e-s étranger-e-s contraint-e-s d'interrompre leurs études.

L'organisation s'est également mobilisée contre l'absence de solutions de logement pour les familles dans les quartiers menacés de destruction par le Préfet.

À la Réunion, l'année 2021 a permis de développer l'accueil et l'accompagnement dans les permanences, et notamment celui des victimes, essentiel en raison du fort taux de violences intrafamiliales. Enfin, alors que des évacuations sanitaires ont régulièrement lieu depuis Mayotte vers la Réunion, La Cimade plaide pour la continuité des droits sociaux acquis, la scolarisation des enfants, le droit au séjour et à l'hébergement des parents accompagnants.

### ■ Sud-Est

#### Interpellation, mobilisation, formation en Sud-Est

Malgré un contexte sanitaire toujours contraignant, les équipes ont réussi à poursuivre leurs activités en faveur des droits des personnes étrangères. Les permanences téléphoniques ont pu être maintenues. Elles ont permis de nourrir la parole politique portée à l'occasion des rencontres institutionnelles et d'alimenter les saisines des autorités indépendantes.

Les équipes en région ont également participé à des mobilisations importantes dans l'espace public notamment à Gap et Grenoble pour soutenir les solidaires poursuivis, ainsi qu'à Nice lors de la journée « Toutes aux frontières ».

L'année 2021 est enfin marquée par le développement du plan régional de formation, permettant à tous les bénévoles d'acquérir ou approfondir leurs connaissances sur des questions juridiques mais aussi déontologiques.

### ■ Sud-Ouest

#### Journée décryptage sur la thématique des frontières

Pour les équipes de La Cimade Sud-Ouest, rester au plus près du public accompagné a été une priorité, que ce soit dans le cadre de permanences d'accès aux droits, de renseignements à distance pour les personnes en milieu carcéral mais aussi dans le cadre de mobilisations pour le respect de la dignité de tous-tes. Les équipes ont ainsi participé à de nombreux rassemblements en soutien au peuple afghan et à des actions pour soutenir la régularisation de toutes les personnes. La Cimade Sud-Ouest a co-organisé, avec le pôle Solidarités internationales, la journée décryptage 2021 sur la thématique des frontières. Près de 400 personnes ont assisté à cette journée qui a dû se tenir en visioconférence.





© Valentina Pacheco

## ASILE ET SÉJOUR

### LES DROITS SONT-ILS SOLUBLES DANS LA DÉMATÉRIALISATION ?

En 2021, l'accès à un titre de séjour a encore été fortement affecté par les conséquences de la crise sanitaire puisque la fermeture des administrations pendant le premier confinement a durablement achevé de gripper les rouages des services « étrangers » des préfectures, en difficulté depuis de nombreuses années.

#### ■ LA RÉGULARISATION DES PERSONNES SANS-PAPIERS TOUJOURS LARGEMENT BLOQUÉE

Si la France a délivré plus de 277 000 premiers titres de séjour en 2021, des centaines de milliers de personnes restent contraintes de vivre en situation irrégulière. Partout en France hexagonale et ultramarine, du fait des conditions restrictives d'accès à un titre de séjour et des difficultés pour accéder aux guichets préfectoraux, des personnes qui remplissent les conditions pour obtenir un titre de séjour ne parviennent pas à déposer leur demande.

#### ■ UNE CAMPAGNE DE CONTENTIEUX CONTRE L'IMPOSITION DE LA DÉMATÉRIALISATION

Véritable casse-tête pour les usagers-e-s, la dématérialisation des démarches a été la stratégie privilégiée par le ministère de l'Intérieur et les préfectures pour réorganiser l'accès au séjour après le premier confinement.

En 2021, l'obligation d'obtenir un rendez-vous par Internet est restée quasi-généralisée. Or les créneaux, en nombre insuffisant, sont souvent impossibles à obtenir. La Cimade a poursuivi son travail de documentation de ces situations grâce à son robot « [À guichets fermés](#) », démontrant dans plusieurs départements le blocage de la situation en 2021. Les nouvelles téléprocédures de dépôt des demandes de titres ont généré d'autres difficultés. En l'absence d'alternatives au numérique, les usager-e-s privé-e-s d'interlocuteurs peinent à saisir leur demande. Les équipes de La Cimade ont accompagné de nombreuses actions collectives pour faire respecter le droit d'accès non dématérialisé aux démarches administratives. Après une première victoire à Rouen en février, [les tribunaux administratifs ont été saisis dans plus de vingt-trois départements](#). La première décision rendue en octobre 2021 par le tribunal de la Guyane a donné raison à La Cimade et ses partenaires en imposant le maintien d'un accueil non dématérialisé.

### LE DROIT D'ASILE

En 2021, 103 164 demandes ont été introduites, soit une hausse de 7 %. La première nationalité de demande est l'Afghanistan avec 13 472 demandes. 139 810 décisions ont été prises, soit 26 % de réponses favorables. Plus de 107 000 personnes bénéficient des conditions d'accueil pour 101 000 places pourtant environ 50 000 personnes en sont privées en raison d'une fuite ou d'une demande tardive.

#### ■ CRÉER DE LA JURISPRUDENCE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Le 21 janvier 2021, le Conseil d'État a suspendu le blocage des délivrances des visas de réunification et de regroupement familial, puis annulé cette décision en juin. En revanche, il n'a pas suspendu les modalités d'organisation défaillante du recueil des demandes des familles de protégés afghans malgré la situation politique du pays et alors que des milliers de familles attendent depuis plusieurs années d'être reçues par les consulats.

La Cimade et ses partenaires associatifs ont également obtenu du Conseil d'État le retrait de trois pays africains qui figuraient depuis 2005 sur la liste des pays considérés comme sûrs : le Bénin en raison de son évolution politique, le Ghana et le Sénégal pour leur législation pénalisant l'homosexualité. Les demandeurs de ces nationalités sont donc sortis d'une procédure accélérée ne leur garantissant le droit de rester en France qu'au cours de l'examen par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA).

Le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile a également été annulé en décembre parce qu'il ne prenait pas en compte les départements d'outre-mer. À Mayotte, le même Conseil a jugé illégal de laisser une demanderesse sans hébergement depuis plus d'un an. En revanche, le décret prévoyant un délai de carence de trois mois pour que les demandeurs d'asile puissent bénéficier de la prise en charge de leurs frais de santé par la Sécurité sociale n'a pas été annulé. Le Conseil d'État a également estimé que les lieux de privation de liberté *sui generis* aux frontières internes ne portaient pas une atteinte manifeste aux droits.

#### ■ ACCOMPAGNER LES PERSONNES QUI DEMANDENT L'ASILE

À l'échelle nationale et régionale, La Cimade accompagne des personnes en les préparant à l'entretien avec l'OFPRA. 200 accompagnements ont été réalisés. Les bénévoles impliqué-e-s dans ces permanences sont régulièrement formé-e-s et soutenu-e-s par les salariés. Des formations vidéos développées durant la pandémie de Covid-19 s'ajoutent à la diffusion d'un bulletin d'information dédié aux questions d'asile. Un groupe de travail national s'est également réuni, par vidéo et physiquement, pour réfléchir à un accompagnement alternatif des demandeurs d'asile.

## HAUT ET FORT

Pour donner un nouveau souffle à la campagne #LibertéÉgalitéRégularisez lancée en juin 2020, La Cimade est allée à la rencontre du grand public pour faire connaître et défendre les droits des personnes sans-papiers. À travers un [dispositif digital](#) et des actions de rue, des citoyen-ne-s ont pu découvrir sur des supports audiovisuels les obstacles qu'[Aïssa](#), [Juan](#), [Joséphine](#), [Soraya](#) et [Hassan](#) rencontrent au quotidien et en raison desquels ils et elles ne peuvent obtenir de papiers. Pour marquer son soutien, le public était invité à signer une [pétition](#) en faveur d'une régularisation large et durable. Au total, plus de quatre millions de personnes ont été touchées par cette campagne.

Les nombreuses actions de mobilisation organisées contre l'imposition de la dématérialisation des démarches administratives par les préfectures ont été relayées sur les réseaux sociaux et auprès des médias.

Une [pétition en ligne](#) exhortant le président de la République à prendre des mesures immédiates pour garantir la protection et l'accueil des personnes afghanes sur le territoire français et réclamant l'arrêt immédiat des expulsions vers l'Afghanistan a recueilli plus de 30 000 signatures.



© Nathalie Bardou





© JC HANCHE/CGLPL

# PRISON, RÉTENTION ET EXPULSIONS

**SURVEILLER, PUNIR, EXPULSER : LA SPIRALE SANS FIN SUBIE PAR LES ÉTRANGER·E·S**

## ■ EXPULSER À TOUT PRIX : UNE POLITIQUE ASSUMÉE

En 2021, la France a une nouvelle fois été l'État européen prononçant le plus d'OQTF (Obligations de quitter le territoire français). Un peu plus de 125 000 personnes ont été frappées par cette mesure. Pour se conformer à l'objectif d'expulser toujours plus, l'administration a eu recours à un éventail de mesures de contrainte et de surveillance attentatoires aux droits et libertés des personnes concernées. Et l'usage croissant de mesures de bannissement du territoire plonge les personnes concernées dans des zones de non-droit.

## ■ DES VIOLATIONS DES DROITS CRIANTES

Lorsque l'arsenal juridique répressif ne suffit plus pour expulser, de nombreuses préfectures n'hésitent pas à faire des entorses graves à la loi en s'adonnant à des pratiques arbitraires. Les refoulements aux frontières, les mesures d'éloignement prises sans base légale, les détournements de procédure et la violation du droit au recours effectif illustrent le contournement du droit pratiqué par certaines autorités préfectorales en 2021.

## ■ DÉNONCER LES ATTEINTES FAITES AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES

Comme les années précédentes, La Cimade s'est mobilisée aux côtés des personnes subissant les effets de cette « machine à expulser » en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques. Des outils de formation et des fiches ont été diffusés afin de faciliter cet accompagnement. Au-delà de ces missions, La Cimade a poursuivi son travail de plaidoyer et de contentieux stratégique pour faire bouger les lignes et mettre à l'agenda les problématiques rencontrées par celles et ceux que l'État cherche à invisibiliser.

## ■ EN PRISON, DES PERSONNES SURREPRÉSENTÉES MAIS SOUS-PROTÉGÉES

Les personnes étrangères sont invisibilisées en prison et leur vécu carcéral est jalonné de discriminations. Souvent, l'incarcération est un obstacle insurmontable pour enregistrer une demande d'asile, de titre ou contester une mesure d'expulsion. Des milliers de sorties se soldent par un nouvel enfermement en rétention. Pour que ces constats ne soient pas une fatalité, les bénévoles de La Cimade se tiennent derrière les murs aux côtés des personnes étrangères.

## ■ VICTIMES LONGTEMPS APRÈS LA PRISON

Les équipes constatent depuis de nombreuses années le renforcement progressif de la double peine. Les droits fondamentaux des étranger·e·s détenu·e·s ne sont pas respectés, et l'enfermement bloque toutes les démarches de réinsertion. De nouvelles difficultés apparaissent : l'accès au droit souffre de la pandémie, cette année encore. Et la législation se durcit pour permettre l'expulsion de toute personne jugée indésirable en raison de son parcours judiciaire, sans aucune autre considération. Pourtant, cette réponse sécuritaire est stérile : les étranger·e·s ne sont pas plus délinquant·e·s.

Pour aller plus loin : La Cimade, [Synthèse des actions en prison](#)

## ■ EN RÉTENTION, UNE POLITIQUE RÉPRESSIVE ET DESTRUCTIVE

Les personnes enfermées dans les centres de rétention administrative font face à des procédures complexes et indigestes, bien souvent au mépris de leurs droits. Pour les informer et les accompagner, La Cimade intervient dans huit CRA métropolitains et ultramarins. Elle s'y mobilise auprès des personnes retenues pour témoigner, dénoncer et revendiquer la fermeture des centres de rétention administrative. La Cimade se mobilise également contre les projets de construction de nouveaux CRA à Bordeaux, Orléans (Olivet) et au Mesnil-Amelot.

## ■ ENFERMER ET EXPULSER, AU MÉPRIS DE LA SANTÉ

Malgré la crise sanitaire, de nombreuses personnes ont été privées de liberté, au mépris du respect des règles sanitaires et de distanciation sociale. Les clusters sont révélateurs de ce dénigrement de la santé des personnes étrangères, y compris de celles atteintes de graves pathologies.

## ■ DES ENFERMEMENTS ABERRANTS ET ASSUMÉS

L'administration continue son acharnement vis-à-vis des personnes étrangères en faisant fi de leur situation personnelle. Ainsi, des enfants continuent d'être enfermés dans les CRA, alors même que la France a été condamnée une huitième fois en 2021 par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Suite à la crise géopolitique en

Afghanistan, des personnes ont tout de même été placées en rétention afin d'y être expulsées. Preuve de cette frontière de plus en plus poreuse avec la détention, un nouveau délit légalisé en 2021 permet désormais de condamner les personnes refusant de se soumettre à un test PCR en vue de leur expulsion, peu importe leurs raisons et au mépris de leur droit à l'intégrité physique.

## HAUT ET FORT

Pour sensibiliser l'opinion publique sur les centres de rétention et la détention, la sortie du [Rapport national 2020 sur les centres et locaux de rétention](#) s'est accompagnée de la production et la diffusion d'une [vidéo d'animation](#) pédagogique, d'un relais du rapport auprès de la presse nationale et locale ainsi que de la diffusion de chiffres et données clés, issus du rapport, sur les réseaux sociaux de La Cimade.

Du 4 au 8 octobre, La Cimade a diffusé [le témoignage de Monsieur M.](#), qui aura été, pendant près de 25 ans de sa vie, victime de la double peine. En cinq vidéos de quelques minutes, il revient sur les obstacles et acharnements subis de la part de l'administration. Son récit a été partagé sur les réseaux sociaux, sur le [site Internet](#) et dans la newsletter mensuelle de La Cimade.

Tout au long de l'année, La Cimade a mobilisé ses communautés [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#) pour informer, alerter et mobiliser contre les projets de construction de nouveaux centres de rétention administrative sur le territoire français. Un hashtag a été créé pour l'occasion : #StopNouveauxCRA



© Jérémie Young





© Nathalie Bardou

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE

### ■ MASSY, LA CONVIVIALITÉ REPREND PEU À PEU SES DROITS MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

En 2021, le centre d'hébergement provisoire (CPH) de Massy a hébergé et accompagné 135 personnes au total : 86 personnes réfugiées et treize familles de réfugié-e-s (49 personnes) auparavant hébergées en hôtel social. L'allègement des mesures sanitaires nous a permis de remettre en place des activités socio-culturelles. Cette respiration était particulièrement bienvenue pour célébrer la Journée mondiale des réfugié-e-s avec trois soirées de concerts en plein air dans le parc et la présence d'un public nombreux et enthousiaste. La fin de l'été a cependant été ternie par la crise afghane et la soudaine prise de Kaboul qui a plongé dans l'anxiété nombre de résident-e-s, puisque cette nationalité représente un quart des personnes accueillies. L'équipe s'est consolidée dans son fonctionnement suite à la mise en place d'une réorganisation qui a permis de renforcer les dynamiques participatives et la lutte contre les

discriminations. Cette formation sur le racisme systémique a permis un nouvel éclairage sur ses pratiques professionnelles.

### ■ LE CENTRE DE SOINS ET DE RESSOURCES FRANTZ FANON

Le centre de soins a pris en charge 256 personnes dont 121 nouveaux patients. 2078 consultations ont été effectuées en 23 langues différentes, dont 1396 consultations psychologiques. 93 % de nos patients sont en France depuis moins de cinq ans. Le centre de soins et de ressources a ouvert des groupes de paroles et mis en place des protocoles d'accueil spécifiques sans délai d'attente pour les enfants en famille et les femmes ayant subi des mutilations sexuelles, pour lesquelles un protocole de prise en charge spécifique a été conçu en collaboration avec la Clinique Beau Soleil et le Planning Familial 34. Les permanences de Béziers, Nîmes et Alès ont été maintenues en adaptant l'action à chaque territoire selon ses besoins et spécificités. Le centre de ressources a effectué trente-huit interventions essentiellement dans le Gard et l'Hérault : seize journées de formation, deux interventions de soutien spécifiques, six actions de sensibilisation et quatorze analyses de pratiques. Le centre Frantz Fanon est intervenu en mars au sein d'un centre provisoire d'hébergement (CPH) du sud de la France, en raison du suicide d'un résident. Deux psychologues ont été mobilisés durant deux jours sur site, afin de soutenir

l'équipe dans l'annonce individuelle de ce décès à tous les résidents, de proposer aux professionnels un espace individuel et en groupe. Dans les semaines et les mois qui ont suivi, des entretiens individuels et deux séances groupales ont été proposés à l'équipe.

### ■ À MONTPELLIER, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL AUPRÈS DES HABITANT-E-S DE BIDONVILLES

Depuis 2015, une équipe salariée de La Cimade a pour mission d'accompagner des habitant-e-s des bidonvilles à Montpellier. En septembre, l'arrivée d'un nouveau préfet a engendré un changement de politique vis-à-vis des personnes vivant en bidonville. L'expulsion de nombreux terrains a aggravé la précarité des familles qui y vivaient. En quelques jours, les résultats de l'accompagnement social de ces familles conduit par La Cimade depuis de nombreuses années ont été annihilés.

La dispersion des familles a complexifié le travail mais le lien a pu être maintenu. Dans l'objectif de trouver des solutions de logement, l'équipe a entamé une réflexion sur les modes d'habitat alternatifs. Un travail de recherche sur les « terrains familiaux » est engagé avec les collectivités locales.

### ■ CADA BEZIERS : DÉJÀ VINGT ANS

2001-2021 : vingt ans déjà que le centre est ouvert à Béziers ! Des années faites de multiples rencontres, avec plus de 600 personnes hébergées, de nombreux dossiers de droit au séjour, d'asile, des centaines d'heures d'apprentissage du français, des activités multiples... L'histoire du centre d'accueil est celle d'un refuge pour histoires de vies brisées, meurtries, mais reconstruites, celle de gens de toutes les nationalités qui se tiennent debout.

C'est aussi l'extension du centre d'accueil à cinquante places en 2006, la réalisation de logements pour des réfugiés en 2012, la mise en place d'un dispositif d'hébergement pour sans-papiers en 2013, le Festival des peuples depuis 2014, la création du centre de soins Frantz Fanon en 2018, la mise en place d'un atelier cuisine à visée d'insertion en 2020...

Un lieu de travail social et de défense des droits, pour la dignité des roms à Béziers, des collectifs de sans-papiers, contre la régression des droits des demandeurs d'asile, la double peine, la banalisation du racisme dans la ville, solidaire avec les couples mixtes mis au ban, les faucheurs volontaires, les Basques, les indignés, les alternatifs...

Mais c'est aussi, et surtout : l'avenir. Nous garderons de nos vingt ans l'insouciance, la liberté, l'âge où tout semble possible.

« Ils pourront couper toutes les fleurs mais ils ne pourront pas arrêter le printemps »  
Pablo Neruda

## HAUT ET FORT

En 2021, La Cimade a mis en avant le travail d'accompagnement psycho-social réalisé auprès des personnes étrangères hors des permanences juridiques à travers plusieurs reportages photographiques menés au centre Frantz Fanon, au CADA de Béziers et avec la Mission Bidonville à Montpellier. Au même moment, divers portraits photos de personnes étrangères ont été réalisés afin qu'elles témoignent des difficultés liées aux entraves administratives rencontrées depuis qu'elles sont en France.

La Cimade a continué d'informer sur les actions construites avec les personnes accompagnées. Par exemple : les actions dites « Pouvoir d'agir » organisées au sein du CADA de Béziers, comme le jardin partagé ou l'atelier cuisine.

En décembre 2021, un [reportage de fond](#) a été rédigé en partenariat avec Mediapart pour dénoncer les difficultés liées à la réunification familiale des résident-e-s du centre d'hébergement de Massy.



© Nathalie Bardou



## VICTIMES DE VIOLENCES ET JEUNES EN DANGER ISOLÉ·E·S

### À QUAND DE VRAIES MESURES POUR PROTÉGER LES PERSONNES ÉTRANGÈRES EN SITUATION DE DANGER ?

#### ■ DES OBSTACLES SUPPLÉMENTAIRES

Les violences concernent tout le monde. Mais les personnes étrangères sont confrontées à des obstacles supplémentaires, car les textes qui leur sont appliqués sont moins protecteurs, et les pratiques de différents acteurs les empêchent souvent d'accéder effectivement à leurs droits. Elles rencontrent de nombreuses difficultés pour bénéficier d'une protection, se présenter devant un tribunal, être représenté·e·s et défendu·e·s par un·e avocat·e, divorcer, accéder à un hébergement, à un accompagnement social et médical ou bénéficier de la reconnaissance des violences subies.

Des textes de loi ont pris en compte la situation des personnes étrangères victimes de violences, mais ils restent insuffisants et ne sont pas toujours appliqués. Pour que les personnes étrangères accèdent effectivement à leurs droits, il faut souvent se tourner vers des associations telles que La Cimade, l'une des rares à être reconnue pour sa double expertise dans ce domaine. Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs diffusé une instruction spécifique pour la régularisation des femmes étrangères victimes de violences fin 2021 qui rappelle aux préfets les dispositifs existants.

#### ■ PERSÉCUTIONS GENRÉES

Les bénévoles ont continué d'accompagner des personnes ayant fui des persécutions liées au genre. Les demandes d'asile sont longues et nécessitent un savoir-faire important au niveau procédural, notamment la préparation du récit d'asile et l'entretien à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Ces demandes concernent le plus souvent des personnes qui fuient un mariage forcé, des persécutions liées à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, des violences conjugales ou familiales, une situation de traite des êtres humains ou une mutilation génitale féminine. L'accompagnement consiste entre autres

à s'assurer que ces survivant·e·s puissent bénéficier des conditions matérielles d'accueil, ce droit étant encore loin d'être acquis.

La question de la traite des êtres humains a encore été centrale en 2021. La Covid-19 a eu un impact sur le statut migratoire des travailleurs et travailleuses, y compris des saisonnières qui ont perdu leur emploi. Nombre d'entre elles ont été laissées sans protection avec le risque, pour les plus fragiles, de devenir victimes d'exploitation.

Les actions de plaidoyer ont permis de mieux prendre en considération la situation des personnes victimes de violence. En 2021, la protection reste effective seulement pour les personnes qui sont mariées et victimes de violences conjugales ou familiales. Si les personnes victimes de la traite peuvent aussi bénéficier de certaines protections, toutes les autres formes de violences ne sont pas encore prises en compte. Il est urgent d'inclure la situation des personnes étrangères dans les politiques publiques de lutte contre toutes les formes de violences.

#### ■ JEUNES EN DANGER ISOLÉ·E·S

De nombreux enfants isolé·e·s ne sont pas protégé·e·s : certain·e·s dorment dehors, d'autres subissent des évaluations souvent à charge, peu protectrices de leurs besoins. Leur accompagnement par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est parfois défaillant. À 18 ans, ils et elles se retrouvent souvent mis·es à la porte, la plupart du temps avec une obligation de quitter le territoire.

L'accueil et la prise en charge de ces mineur·es sur le territoire français est pourtant obligatoire. Les mineur·es étranger·es sont avant tout des enfants. Ils et elles doivent donc être pris·e·s en charge par le système de la protection de l'enfance peu importe leur nationalité. Pourtant, leurs conditions d'accueil et de prise en charge est loin de correspondre à ce qui est attendu de la protection de l'enfance.

L'accompagnement de ces jeunes dans nos permanences est de plus en plus important : information sur leurs droits, réalisation de contentieux pour leur permettre d'être mis à l'abri en attendant leur évaluation par le département, recours devant le juge des enfants ou demande de contrat « jeunes majeurs » en vue de leur sortie du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance et de leur insertion en France. Ils et elles peuvent être accompagné·e·s dans l'accès à un état civil et l'obtention de documents d'identité, et conseillé·e·s pour une demande d'asile ou le dépôt d'une première demande de titre de séjour.

L'année 2021 a été riche en nouveaux décrets, règlements, arrêtés et échanges autour de textes de lois. La Cimade a continué son plaidoyer, seule ou en inter associations, afin de promouvoir les [droits de tous les enfants](#).

## HAUT ET FORT

Pour mettre en lumière le difficile parcours jusqu'à l'obtention d'un séjour de ces jeunes, La Cimade a lancé tout au long de l'année une série d'actions de sensibilisation des citoyen·ne·s et d'interpellation de l'administration et des pouvoirs publics.

Du 19 au 26 mai 2021, La Cimade a relayé sur les réseaux sociaux les témoignages sonores et visuels de jeunes dénonçant les pratiques employées par les préfetures pour les empêcher d'accéder à un titre de séjour. Leur objectif : exiger la régularisation large et pérenne de toutes et tous.

En juin, à l'occasion des élections départementales, [La Cimade a interpellé les candidat·e·s](#) via Twitter pour demander un engagement en faveur d'une protection effective et efficace de tous les enfants étrangers. Les actions de soutien lancées par les acteurs et actrices de la société civile ont été aussi partagées sur le [site Internet](#).

Par [voie de presse](#), La Cimade plaide pour que le ministère de l'Intérieur applique les mesures protectrices pour les femmes étrangères victimes de violence.







© Lydie Arbogast

## SOLIDARITÉS INTERNATIONALES ET EUROPE

### AGIR DE CHAQUE CÔTÉ DES FRONTIÈRES POUR LE RESPECT DES DROITS TOUT AU LONG DES PARCOURS MIGRATOIRES

Au niveau européen et international, la gestion des frontières et le traitement de celles et ceux qui tentent de les franchir s'inscrit au croisement de nombreuses thématiques : politiques migratoires européennes externalisées, coopération, asile, expulsions, criminalisation des solidarités, décès et disparitions, etc. Aux frontières intérieures et extérieures de l'espace Schengen, ces enjeux mobilisent

l'ensemble du mouvement de La Cimade ainsi que nombre de ses partenaires.

#### ■ OBSERVER, DOCUMENTER ET ALERTER

En 2021, six missions d'information et d'observations collectives aux frontières françaises avec l'Espagne et l'Italie ont permis de documenter les pratiques illégales en termes de contrôles discriminatoires, d'enfermements arbitraires et illégaux et de refoulements. Cette collecte a permis de nourrir des actions collectives de plaidoyer et de contentieux. Le 5 juin, aux côtés d'une centaine d'organisations, les équipes de La Cimade ont manifesté à Nice dans le cadre de la mobilisation européenne [Toutes aux frontières!](#). En octobre, à la frontière franco-italienne des Hautes-Alpes, elles se sont mobilisées pour exiger un accueil digne face à la situation humanitaire dégradée et

l'inaction de l'État. Le mois suivant, elles se sont engagées au sein de la coalition #Faimauxfrontières pour soutenir les revendications des grévistes de la faim et obtenir l'arrêt de la maltraitance des personnes exilées dans le Calais et à la frontière franco-britannique. Au niveau national, avec la CAFI (Coordination d'Acteurs aux Frontières Intérieures), nos constats et nos alertes sur les graves violations des droits de chaque côté des frontières européennes ont été partagés à [la Commission d'enquête parlementaire sur les migrations](#) via des contributions écrites, des auditions, la mise en lien avec les acteurs de terrain et l'organisation, le 2 décembre, d'un **séminaire public à l'Assemblée nationale**.

#### ■ ANALYSER, DÉCRYPTER ET OUTILLER

En interne, une journée nationale thématique a rassemblé le 1<sup>er</sup> juin une cinquantaine de militant·e·s et salarié·e·s. Cet événement a permis de partager nos expériences et nos pratiques. En externe, le webinaire « [Visible, invisible : discours et réalités aux frontières](#) » organisé le 11 juin a rassemblé 380 participant·e·s pour interroger la dualité des frontières et la réalité de ce qui s'y passe. En mettant en lumière les luttes des sociétés civiles européennes et internationales, le séminaire en ligne a souhaité rendre compte et dénoncer les atteintes aux droits de part et d'autre des frontières. La Cimade s'engage sur la question des personnes décédées et disparues aux frontières : elle a traduit en anglais sa foire aux questions (FAQ) sur la procédure française en cas de décès d'une personne exilée. En parallèle, elle a organisé les 23 juin et 1<sup>er</sup> juillet un webinaire de formation et d'échange avec des associations du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest. L'organisation a également soutenu en 2021 le renforcement des liens entre les acteurs intervenant sur le sujet dans l'archipel des Comores afin de faciliter à terme l'accompagnement des familles en recherche d'un·e proche.

#### ■ SOUTENIR LES MOBILISATIONS COLLECTIVES ET LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS SOLIDAIRES AU NIVEAU EUROPÉEN

Historiquement engagée dans des réseaux inter-associatifs, La Cimade a poursuivi son engagement dans la vie de ces collectifs à travers les instances du réseau euro-africain Migreurop et du Collectif Loujna Tounkaranké et sa participation aux actions collectives aux frontières menées par la CAFI, l'ANAFE le CRID ou le Collectif Des Ponts Pas Des Murs.

#### ■ AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX EN ISRAËL ET PALESTINE

Dans un contexte difficile pour le peuple palestinien et ses soutiens, La Cimade a agi au sein de la plateforme des ONG pour la Palestine pour une paix basée sur la justice. En tant que membre du conseil d'administration, l'association s'est aussi engagée localement dans des mobilisations inter associatives et des temps de sensibilisation.

## HAUT ET FORT

En soutien à la mobilisation européenne « Toutes aux frontières », La Cimade a réalisé une [vidéo](#) pour inviter le plus de monde possible à répondre présent.e.s à l'appel du collectif de se rassembler à Nice le 5 juin 2021. La mobilisation a été partagée auprès des médias, sur les réseaux sociaux de La Cimade et dans la newsletter mensuelle de l'association.

Plusieurs actions de communication de promotion de la Journée de décryptage ont été menées : conception d'une affiche et d'une vidéo annonçant l'évènement, diffusion d'un communiqué de presse auprès des médias nationaux et lancement d'un événement Facebook. En plus d'une invitation à assister à cet évènement, il s'agissait de mettre la situation aux frontières au cœur des échanges et d'en faire une priorité pour La Cimade.



© Valentina Pacheco





© Dominique Bernard

## SENSIBILISATION

Les groupes locaux de La Cimade mènent des actions de sensibilisation afin de combattre les stéréotypes qui pèsent sur les personnes étrangères et d'apporter leur contribution à une meilleure compréhension des migrations. Après une année 2020 fortement affectée par la crise sanitaire, 2021 a permis le retour de ces actions qui ont touché 34 000 personnes, dont 18 000 pendant notre festival Migrant'scène et 8 700 jeunes en milieu scolaire.

Tous les ans, La Cimade met à disposition de ses bénévoles de nouveaux outils pédagogiques : jeux, animations, courts-métrages, expositions, petits guides... Au menu de l'année 2021, deux outils phares : un nouveau titre de la collection Petit guide, *Refuser la fabrique des sans-papiers*, et la création d'un kit pédagogique pour sensibiliser les 6-12 ans. Le petit guide aborde en vingt-huit pages les entraves rencontrées par les personnes pour obtenir un titre de séjour, les conséquences sur leur vie et les différents types de mobilisation pour faire valoir leurs droits. Une vidéo animée et une animation photo-langage ont également été réalisées sur le même sujet. Le kit pour les enfants diffusé début 2022 a la particularité d'avoir été réalisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Il propose dix activités et de nombreuses ressources pour intervenir en milieu scolaire et extra-scolaire.

Deux quiz de sensibilisation en ligne ont également été proposés à un large public via les réseaux sociaux : l'un sur la situation des femmes étrangères en France à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars ; le second pour un focus sur les violences spécifiques dont elles sont victimes, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Près de 2 000 personnes se sont prêtées à ces questions-réponses.

Les deux salariées de La Cimade en charge de la sensibilisation ont aussi animé trois projections-débat en ligne : le documentaire *Trop noire pour être française* d'Isabelle Boni-Clavier en mars, *En territoire hostile* de Chloé Guerber Cahuzac en juin et en décembre *Paris-Stalingrad* de Hind Meddeb et Thim Naccache. 1600 personnes ont participé. À noter : tous les outils de La Cimade (y compris des extraits de ces débats) sont téléchargeables et/ou visionnables librement sur le [centre de ressources Sensibilisation](#).

Pour permettre une meilleure prise en main des outils par les bénévoles et encourager une émulation grâce aux échanges de pratiques, des temps nationaux et régionaux ont été organisés, pour la plupart en distanciel.

Au niveau national, un de ces temps a été consacré à l'animation du jeu en ligne *Parcours de migrant-e-s* et le second à un partage d'expériences sur d'autres actions innovantes de sensibilisation, également menées en ligne. Près de 80 représentant-e-s d'une vingtaine de groupes locaux ont été réuni-e-s à ces occasions.

À l'échelle régionale, une vingtaine d'ateliers ont été animés avec 205 participant-e-s. En format hybride, ils incluaient des modules de formation, tout en privilégiant des temps de mutualisation et d'échanges autour des envies et idées d'actions à venir.

L'assouplissement des mesures sanitaires a permis l'organisation d'une formation inter-régionale intitulée « Animer dans l'espace public : le porteur de paroles » proposée à Strasbourg en octobre 2021. Une quinzaine de bénévoles et salariées des régions Grand Est et Franche-Comté Bourgogne y ont participé.

2021 a été l'année du retour en live pour le festival Migrant'scène. De la danse, du théâtre, du cinéma, des débats, des jeux, des concerts, des expositions, du street art et autres curiosités... 300 événements dans 114 villes dans l'Hexagone et les Outre-mer ont été organisés par 53 groupes locaux, attirant près de 18 000 participant-e-s. L'exposition [Protéger les enfants et leurs droits](#), créée par La Cimade, a été programmée une vingtaine de fois.

Mot d'ordre de ces festivités, la thématique Résistance(s) a été mise à l'honneur comme lors de l'édition précédente pour affirmer ensemble un choix de société garantissant le droit à la dignité des personnes. Cette thématique est rendue d'autant plus nécessaire par les effets particulièrement éprouvants de la crise sanitaire sur les personnes étrangères.

## COMMUNICATION

### UN AUTRE REGARD SUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

En 2021, La Cimade a souhaité renouer le dialogue et sortir du cloisonnement auquel nous étions contraint-e-s depuis le début de la crise sanitaire. À travers deux temps forts de communication nationales, l'association a invité à regarder différemment les personnes étrangères et à dépasser des clivages marqués par l'individualisme, redonnant du sens à sa devise, « *l'Humanité passe par l'autre* ».

### ■ NE PASSONS PAS À CÔTÉ DE L'HUMANITÉ

Avec cette campagne lancée le 29 mars 2021, La Cimade a cherché à faire grandir sa notoriété. L'objectif était de mettre en avant ses valeurs fondatrices et ses différents modes d'action. Au cœur de la campagne, le film [Ne passons pas à côté de l'humanité](#) invite à ne plus passer à côté de la détresse d'autrui sans agir. Il a été diffusé sur France 2, France 5, via différents sites internet partenaires et sur les comptes Facebook, Twitter, Instagram, et LinkedIn de l'association autour d'un hashtag commun porteur d'espoir #NePassonspasacotedelHumanité. La campagne a touché onze millions de personnes.

### ■ STOP AUX AMALGAMES

En 2021, les amalgames politiques et médiatiques visant les personnes étrangères se sont intensifiés, voire banalisés. Face à ce constat, La Cimade a lancé en avril 2021 [un dispositif digital](#) visant à déconstruire les contre-vérités qui stigmatisent les personnes étrangères. Usant d'un ton impertinent et décalé, six visuels reprenant six lieux communs et amalgames réfutés par des argumentaires et données chiffrées ont été diffusés sur les réseaux sociaux de La Cimade pour faire réagir les internautes et créer un effet viral.



© Valentina Pacheco





© Nathalie Bardou

## APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

### LES ATELIERS DE FRANÇAIS, UNE RENCONTRE HUMAINE AVANT TOUT

L'apprentissage du français, en plus du cadre, des outils et des techniques utilisées, passe avant tout par la rencontre et le partage de moments communs : l'année 2021 a été celle des retrouvailles avec les apprenants pour qui les ateliers représentent un lieu de rencontre privilégié.

#### ■ PAS SEULEMENT UNE QUESTION DE LANGUE

L'accueil dans nos ateliers est inconditionnel. Ils sont ouverts à tou-te-s sans conditions financières et administratives. À travers ce positionnement, nous revendiquons le droit pour chacun-e d'apprendre le français, le comprendre, s'exprimer librement dans l'environnement qu'il ou elle habite. Retrouver cette fluidité au quotidien n'est pas qu'une question de langue. Il s'agit de pouvoir agir sans obstacle et d'être autonome dans les interactions du quotidien : l'éducation des enfants, la santé, l'emploi, les activités culturelles. Cette année, des projets culturels ont été menés avec les apprenant.e.s et ont abouti à la présentation des créations issues des ateliers comme à Caen et à Montpellier. Ces événements publics ont été des moments chargés d'émotions.

### Témoignage

#### Collage « Résistance(s) »

« Nous nous demandions comment faire pour donner la parole aux personnes exilées qui viennent aux ateliers socio-linguistiques. On est parti sur un projet de collage autour de la thématique « Résistance(s) » avec une plasticienne bénévole. Le projet était inclus dans l'atelier, à raison d'une séance par semaine et sur huit semaines. Cela a donné lieu à une exposition dans un cinéma avec un très beau vernissage où les personnes ont présenté leurs collages. » Françoise, bénévole à Caen

« Cette façon d'apprendre le français était plus intéressante que d'apprendre avec des livres. On a pu s'exprimer, en partageant ses soucis et ses joies en même temps. » Ali, participant à l'atelier

### Art postal

« Dans le cadre d'un partenariat avec le musée Fabre de Montpellier, nous avons travaillé avec des mineurs non accompagnés qui ont participé à des ateliers de trois heures tous les dimanches pendant un mois et demi autour de l'art postal. Il s'agissait d'écrire à quelqu'un et d'illustrer ses propos sous forme de carte. François-Xavier Fabre (1766-1837), peintre et collectionneur qui a donné son nom au musée, avait lui-même parlé de son exil à travers l'art postal. Ça a été l'occasion de parler de l'exil et pour les jeunes de partager leurs histoires. Ces ateliers ont donné lieu à une exposition éphémère au musée Fabre. » Bénédicte, bénévole à Montpellier.

Plus qu'une simple classe de français, les ateliers sont des lieux bienveillants de transition où la parole est donnée aux personnes migrantes et où la langue peut être interrogée sans complexe.

#### ■ FORMATION DES BÉNÉVOLES ET MUTUALISATION DES PRATIQUES

Certaines habitudes ont perduré malgré la levée des restrictions sanitaires, comme les rencontres inter-équipes en visio-conférence. Mutualiser les questionnements et les pratiques entre bénévoles issus de divers groupes locaux est un atout pour les équipes. Cela a favorisé la circulation et l'appropriation des outils et renforcé le sentiment d'appartenance au collectif.

Ce fonctionnement inter-équipes a perduré dans le cadre de formations, en complément des formations en présentiel. Ainsi, les équipes de Mayotte et de la Réunion ont participé conjointement à plusieurs temps de formation dispensés par le réseau Radya<sup>1</sup>.

Concernant la formation des équipes, l'année 2021 a été marquée par la création d'une équipe de formatrices bénévoles venues prêter main forte aux groupes. Deux spécialistes de l'apprentissage du français, Claire-Lise et Véronique, nous ont rejoints et outillent les bénévoles à travers des modules sur la didactique générale et la phonétique.

« Je suis heureuse d'avoir pu rejoindre l'équipe de La Cimade et d'apporter des outils méthodologiques les plus concrets possibles, en situation, avec l'objectif de renforcer la formation des animatrices et animateurs des ateliers socio-linguistiques. Claire-Lise, formatrice bénévole

#### ■ UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ACCUEIL EST POSSIBLE

La Cimade s'est associée au collectif « Le français pour toutes et tous » afin de défendre publiquement une autre

politique linguistique alternative à celle du contrôle et la restriction que nous subissons actuellement. Le comité de pilotage du collectif est intervenu devant l'Assemblée nationale à ce sujet, ainsi que lors de la journée de rencontres inter-associatives du réseau Radya. À ces occasions, le collectif a notamment alerté sur les écueils d'un accès à la langue exclusivement orienté vers l'insertion professionnelle, excluant une grande partie du public en demande.

Pour finir, quatre nouvelles équipes ont rejoint La Cimade cette année : Rouen, Montbéliard, Eymoutiers et Gap.

<sup>1</sup> Le RADyA, Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL, est une association loi 1901 et organisme de formation

## HAUT ET FORT

Plusieurs portraits de bénévoles qui donnent des cours de Français langue étrangère (FLE) ont été réalisés pour visibiliser leur travail auprès du grand public et valoriser l'engagement de ces femmes et de ces hommes auprès des personnes étrangères.

Les ateliers sociaux linguistiques ont été mis en avant grâce à des reportages photographiques, pour sensibiliser l'opinion publique sur les vertus de l'apprentissage du français à travers une autre activité, comme par exemple l'atelier de bricolage à Rouen ou l'atelier de harpe à Caen.



© Nathalie Bardou





© Valentina Pacheco

## ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES

### NOTRE ENGAGEMENT POUR RENFORCER LES MOYENS DE NOS ÉQUIPES

L'équipe salariée de La Cimade est au cœur du projet de l'association. Déployé-e-s dans l'Hexagone et en Outre-mer, les 137 salarié-e-s mettent en œuvre la mission sociale de l'association aux côtés des 2 261 bénévoles. La politique de ressources humaines est construite autour d'un accord collectif signé en mars 2017 et d'une grille des salaires par catégorie révisée chaque année. En tant qu'employeur, les priorités de La Cimade sont la diversité, la mobilité, l'équité et l'égalité entre femmes et hommes. Une attention particulière est portée sur la question du bien-être au travail et de la formation professionnelle.

### ■ EFFECTIFS ET REPRÉSENTATION DES SALARIÉ.E.S

Le personnel de La Cimade est composé de 137 professionnel-le-s, dont 79,7 % de femmes. Cette supériorité numérique se constate dans toutes les catégories professionnelles. Au 31 décembre 2021, sur 137 salarié-e-s, 32 sont titulaires de contrats à temps partiel majoritairement occupés par des femmes (72 %).

En 2021, La Cimade a accueilli 18 stagiaires dont la durée moyenne de stage a été de trois mois.

L'ensemble des salarié-e-s est représenté par le Comité social et économique (CSE) dont les membres ont été renouvelés en mars 2021. Des échanges ont lieu chaque mois avec la direction. En 2021, la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) émanant du CSE s'est réunie chaque trimestre.

En étroite collaboration avec les membres de la CSSCT, le travail de mise à jour du document unique d'évaluation des

risques professionnels s'est poursuivi et reste d'actualité. Dans le cadre de la crise du Covid-19, un questionnaire en cours d'étude a été diffusé afin de faire un bilan sur celle-ci. Un travail avec les instances représentatives du personnel a été amorcé en vue de la négociation d'un accord sur le télétravail.

### ■ LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION EN 2021 ONT ÉTÉ :

- Le développement d'une politique de prévention active en matière de sécurité et de bien-être au travail (sensibilisation aux risques psychosociaux, droit à la déconnexion, premiers secours en santé mentale...) ou encore la mise en œuvre d'une formation à la communication non violente pour favoriser la cohésion et la bienveillance dans les relations de travail.
- L'accompagnement des salarié-e-s dans l'organisation et l'exécution de leurs missions sur des thématiques communes : formation de formateur, gestion de projets, formations juridiques, outils et méthodes de formation à distance.
- L'encouragement à la reprise d'un poste de travail suite à une absence de longue durée et la prise régulière des heures acquises dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) à travers des formations qualifiantes ou un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

En 2021, 95 salarié-e-s ont été formé-es, soit 69 % de l'effectif total sur l'année, pour un budget de 93 344,37 €. Ces cinquante actions de formation représentent en moyenne trente heures de formation par stagiaire.

Les salarié-e-s les plus formé-e-s sont celles et ceux qui exercent leur activité en centres de rétention administrative, puis les salarié.e.s exerçant leur activité en région et enfin à répartition quasi égale par les salarié.e.s des CADA, CPH et des directions supports. Cela représente 91 % de l'effectif salarié formé en 2021. Les salarié-e-s qui exercent leur activité au sein des pôles thématiques représentent 9 % de l'effectif salarié formé.

### ■ CHIFFRES

Au 31 décembre 2021, **137 salarié-e-s** (28 hommes et 109 femmes) constituent l'équipe de La Cimade.

128 salarié-e-s ont un contrat à durée indéterminée (CDI).  
**Les 9 CDD sont occupés par des femmes.**

32 salarié.e.s sur 137 sont titulaires de **contrats à temps partiel**.

L'ancienneté moyenne toutes catégories confondues est de 5,8 ans.

## DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

En 2021, La Cimade pouvait compter sur 3 376 adhérent-e-s, dont 2 261 bénévoles. Cette augmentation du nombre d'adhérent-e-s (+ 7 % entre 2020 et 2021) témoigne de l'importance de l'engagement de La Cimade avec les personnes étrangères.

La vie associative a été marquée par la création des régions Amériques et Océan Indien qui ont remplacé la région Outre-Mer. Des postes salariés ont été créés pour accompagner et renforcer le développement de La Cimade. Une réflexion des groupes sur la structuration de la vie associative dans une configuration géographique spécifique a également été menée. La direction de la vie associative s'est particulièrement investie pour accompagner ces deux nouvelles régions. Dans l'Hexagone, trois nouveaux groupes locaux à Montrouge (92), au Havre (76) et à Bourges (18) permettent à La Cimade de s'implanter dans de nouveaux territoires et attestent d'une forte dynamique associative.

### ■ GOUVERNANCE INTERNE

2021 a également été l'année des élections internes, qui ont conduit au renouvellement de l'ensemble des instances. L'occasion de saluer tou-te-s celles et ceux qui donnent de leur temps et de rappeler l'importance de l'engagement des bénévoles dans les instances, puisqu'ils et elles coordonnent les actions et animent la vie associative.

*« Je me suis engagé pour développer et renforcer la cohésion entre les bénévoles du groupe local, quelles que soient les actions menées. »*

Pierre, co-président du groupe local de Clermont-Ferrand

*« Être élue c'est tisser des relations, comprendre le fonctionnement des un-e-s et des autres, et éventuellement être personne ressource dans la résolution de conflits. »*

Dany, élue au bureau régional Languedoc-Roussillon

### ■ PROJET ASSOCIATIF

La Cimade a initié une grande consultation interne invitant les équipes bénévoles et salariées à une réflexion afin de renouveler le projet associatif. Après une première phase d'état des lieux à laquelle 45 équipes ont contribué, la session nationale de La Cimade de septembre 2021 a été l'occasion de se projeter dans l'avenir en réfléchissant à nos utopies.

### ■ LIBERTÉS ASSOCIATIVES

2021 a été une année noire pour les associations, avec notamment l'adoption de la loi visant à conforter le respect des principes de la République. La Cimade s'est mobilisée auprès de ses partenaires pour peser dans le débat parlementaire et porter une autre vision du rôle des associations dans le débat public.





© Nathalie Bardou

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'année 2021, comme les années précédentes, présente un résultat excédentaire de près de 51 118k€ alors que le budget initial présentait un léger déficit de 40K€.

Globalement, ce bon résultat est la conséquence d'une hausse des produits et d'une maîtrise des dépenses.

Les ressources totales ont atteint en 2021 un montant de 12 132 K€ soit plus 2 % par rapport à 2020 (11 877 K€).

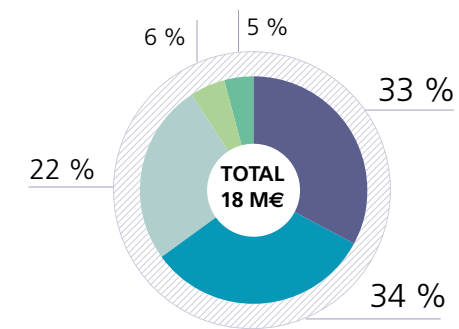
Les contributions publiques ont augmenté pour atteindre 6 071 K€ (+7,2 % par rapport à 2020) et représenter 50% des produits de l'année. À ce titre, les dotations et produits de tarification (rétention et établissements) représentent 37 % de l'ensemble et les subventions de l'État et des collectivités 10 %.

Cette hausse est également portée par les dons dont le montant progresse année après année : 3 922 K€ en 2021, 3 849 K€ en 2020 et 3 726 K€ en 2019. *A contrario*, cette année, La Cimade n'a quasiment pas reçu de legs, donations et assurances-vie.

Les dépenses ont augmenté en 2021 de 2,1 % par rapport à 2020 avec respectivement un montant de 12 132 K€ et 11 877 K€, mais cette augmentation est à relativiser. 2021 a été l'année de la relance des activités et des projets, suite à une année 2020 marquée par la crise sanitaire.

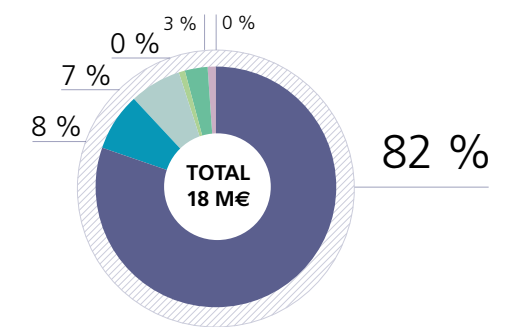
L'engagement bénévole ne s'est pas démenti en 2021 avec une augmentation de 7 % du nombre d'adhérents : 3 376 personnes ont versé une cotisation à La Cimade. 2 261 bénévoles ont participé à une activité dans les différents groupes locaux à travers le territoire hexagonal et les Outre-Mer.

### COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) EN K€€



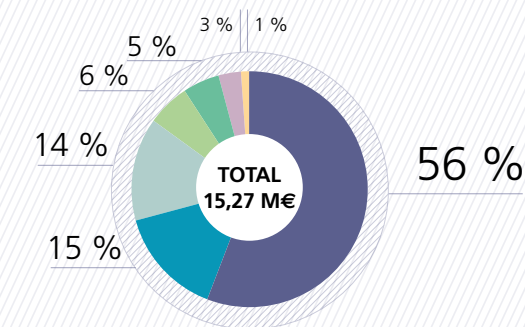
#### NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2021...

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Bénévolat                                         | 5 874 |
| Subventions et concours publics                   | 6 177 |
| Générosité du Public                              | 3 993 |
| Fondation et financements privés                  | 1 045 |
| Produits des activités annexes et autres produits | 918   |



#### ... ET LEUR UTILISATION

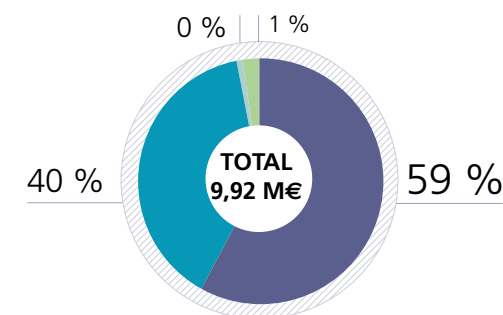
|                                                   |        |
|---------------------------------------------------|--------|
| Actions réalisées en France (y compris bénévolat) | 14 793 |
| Frais de fonctionnement                           | 1 454  |
| Frais de recherche de fonds                       | 1 205  |
| Excédent                                          | 51     |
| Autres charges                                    | 481    |
| Actions réalisées à l'étranger                    | 24     |



#### ZOOM SUR NOS ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE

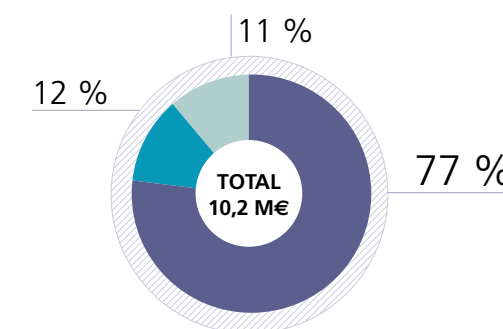
|                                                        |       |
|--------------------------------------------------------|-------|
| Actions en région (y compris bénévolat)                | 8 616 |
| Action de la rétention                                 | 2 246 |
| Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy | 2 152 |
| Accompagnement des publics                             | 906   |
| Support aux actions (Pôles Thématiques Nationaux)      | 767   |
| Animation politique du Mouvement et Vie Associative    | 410   |
| Missions de sensibilisation                            | 174   |

### COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€€



#### ORIGINE DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (Y COMPRIS BÉNÉVOLAT)

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Bénévolat                         | 5 874 |
| Dons                              | 3 914 |
| Legs, donations et assurances-vie | 2     |
| Autres                            | 136   |



#### UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC ET BÉNÉVOLAT

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| Missions sociales (y compris bénévolat) | 7 936 |
| Frais de recherche de fonds             | 1 205 |
| Frais de fonctionnement                 | 1 157 |

#### UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| Missions sociales (hors bénévolat) | 2 062 |
| Frais de recherche de fonds        | 1 205 |
| Frais de fonctionnement            | 1 157 |

Toutes ces informations sont issues des comptes annuels et du rapport de gestion 2021 approuvés par l'Assemblée Générale de La Cimade du 19 juin 2021. Les comptes 2021 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes Hoche Audit. Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, ainsi que ceux du Fonds de dotation La Cimade, créé en 2019.



# PARTENAIRES 2021

La Cimade fait le choix de travailler avec d'autres associations – internationales, nationales et locales – afin de renforcer l'impact de ses actions. L'association a en effet à cœur de favoriser l'intelligence collective, la collaboration, le soutien et la complémentarité au sein du monde associatif et de la société civile en général. Rien ne se ferait sans nos partenaires associatifs, mais également sans nos soutiens financiers : pouvoirs publics, collectivités territoriales, fondations privées et entreprises. Merci à eux. Merci également à nos 21 000 donatrices et donateurs qui nous ont apporté leur confiance en 2021 et favorisent ainsi notre indépendance et la pérennité de nos actions. Merci enfin à toutes celles et ceux qui, en France et ailleurs, s'engagent pour une solidarité active avec les personnes migrantes et réfugiées.

## ■ NOS SOUTIENS PUBLICS AU NIVEAU NATIONAL :

Agence Française de Développement (AFD)  
Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)  
Ministère de la Culture et de la Communication  
Ministère des Solidarités et de la Santé - Direction générale de la Santé (DGS)  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)  
Ministère de la Justice, Service de l'accès aux droits et de l'aide aux victimes (SADJAV)  
Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)  
Ministère de la Cohésion des territoires  
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

## ■ NOS PARTENAIRES PRIVÉS :

Bröt für die Welt  
EKIR  
Fondation Agnès Delachaux  
Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme  
Fondation de France  
Fondation JM Bruneau  
Fondation Un monde par tous  
Association Thanks for nothing  
Secours Catholique - Caritas France  
The Tolkien Trust  
UEPAL - Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

## ■ AMÉRIQUES ET OCÉAN INDIEN

### Nos partenaires financiers :

Agence Française de Développement, Ministère des Outre-Mer et DRJSCS / FDVA.

## ■ AUVERGNE RHÔNE-ALPES

### Nos partenaires financiers :

les Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grenoble, Clermont-Ferrand, Annonay, Chambon-sur-Lignon, les communes du Pays de Gex, le Conseil départemental de l'Ain, la Métropole Grenoble-Alpes, la DREETS Auvergne Rhône-Alpes (la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la DIRSP (direction interrégionale des services pénitentiaires), la Fondation Un monde par tous, l'Association Lanterne, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes (la direction des affaires culturelles).

## ■ BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

### Nos partenaires financiers :

Départements de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, Villes de Nantes, Rennes, La Roche-sur-Yon, Lorient, Vannes, Les Sables d'Olonne, Auray, Ploërmel et Séné, Nantes Métropole, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes et DRJSCS des Pays de la Loire et de Bretagne.

## ■ CENTRE-OUEST

### Nos partenaires financiers :

Conseil régional Nouvelle Aquitaine, Conseil régional Centre Val de Loire, FDVA région Nouvelle Aquitaine, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux, Mairie de Blois, Mairie de Poitiers, Mairie de Tours.

## ■ FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE

### Nos partenaires financiers :

Ville de Dijon, CCAS de Nevers, FDVA région Bourgogne Franche-Comté, Ville de Besançon, Conseil Départemental de la Nièvre, l'Eglise protestante Unie de France, Ville de Chalon-sur-Saône, Ville de Besançon.

## ■ GRAND EST

### Nos partenaires financiers :

UEPAL, de nombreuses paroisses protestantes et catholiques dont les paroisses du Bouclier et le temple Neuf, la ville de Strasbourg, la ville de Charleville Mézières, le CDAD du Bas Rhin, Le CDAD Moselle.

## ■ ILE-DE-FRANCE

### Nos partenaires financiers :

Agence régionale de Santé d'Île-de-France / Barreau de l'Essonne / Barreau des Hauts-de-Seine / Barreau de Paris solidarité / Barreau de Seine-Saint-Denis / Barreau du Val de Marne / Barreau des Yvelines / Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis / Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) / Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité / Fonds Thanks for nothing / Mairie et département de Paris / Mairie d'Evry / Fondation Bruneau / Mairie de Massy / Ministère de l'Intérieur

## ■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

### Nos partenaires financiers :

DRJSCS Occitanie, DDCS 34, CAF de l'Hérault, Conseil Régional Occitanie, Conseil Départemental 34, Conseil Départemental 66, Conseil départemental 30, Ville de Montpellier, Ville de Nîmes.

## ■ NORD-PICARDIE

### Nos partenaires financiers :

la Fondation de France, la Fondation de Lille, Lianes coopération et le Fonds RECITAL ; les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ; les villes de Lille, Amiens, Dunkerque, Valenciennes, Soissons, Feignies, Louvroil, Leval, Aulnoye-Aymeries, Rousies, Hautmont ; le Secours Catholique, la direction interrégionale des services pénitentiaires

## ■ NORMANDIE

### Nos partenaires financiers :

Communauté Urbaine d'Alençon, Ville d'Alençon, Ville d'Argentan, Ville de Canteleu, Ville du Havre, Ville de Rouen, DDCSPP Orne, DRAJES Normandie, DISP de Rennes-BNP.

## ■ SUD-EST

### Nos partenaires financiers :

DRDJSCS, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires PACA Corse et Languedoc, France-RELANCE, Barreau des avocats de Marseille, CGET 13, DILCRAH.

## ■ SUD-OUEST

### Nos principaux partenaires financiers :

Conseil régional Occitanie et Conseil régional Nouvelle Aquitaine, Conseils départementaux Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gironde, Pyrénées Atlantiques et Tarn et Garonne, Mairies de Toulouse, Bordeaux et Pau, Barreau de Toulouse, DIRSP Aquitaine et Occitanie.

## Les associations avec lesquelles nous travaillons pour la défense des personnes exilées au plan national :

ACAT/Aides/Amoureux au ban public/Amnesty International France/ Apprentis d'Auteuil / Ardhis / Armée du Salut / ATD-Quart monde / ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers) / CASP-Arapej / CCEM Comité contre l'esclavage moderne / CCFD-Terre solidaire / Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration / Comité de pilotage des associations intervenant en rétention / Croix-Rouge française / Droits d'urgence / Emmaüs / Fondation Abbé Pierre / Cercle de silence / Comité pour la santé des exilés (Comede) / Emmaüs France / Fédération Entraide protestante (FEP) / FNCIDFF Fédération nationale des Centres d'Information sur les droits des femmes et des familles / FNSF Fédération Nationale Solidarité Femmes / Fédération Protestante de France (FPF) / Fédération des Associations de Solidarité avec les travailleuse-s immigré-e-s (Fasti) / Fédération des acteurs de solidarité (FAS) / Fédération des Centres Sociaux / F3E / Groupe accueil et solidarité (GAS) / GAMS / Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s) / Germae / Ligue des droits de l'Homme (LDH) / Ligue de l'enseignement / Médecins sans frontières / Médecins du Monde / MRAP / Prison Insider / Observatoire international des prisons - Section française / Ordre de Malte / Oxfam / Pastorale des migrants / Petits frères des pauvres / Radya / RESF / Restos du Cœur / Ritimo

/ Secours Catholique-Caritas France / Secours Populaire / Syndicat de la Magistrature / Syndicat des Avocats de France / Secours islamique France / Tous migrants / UNICEF France / UNIOPSS / Welcome / Women for Women

## Les collectifs :

ADFEM (Action et Droits des Femmes Exilées et Migrantes) / Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) / Des ponts, pas des murs ! / Manifeste euroafricain / CFDA (Coordination Française Pour le Droit d'Asile) / Collectif Alerte / Collectif ensemble contre la traite des êtres humains / Collectif des morts de la prison / Collectif national Droits de l'Homme Romeurope / Collectif Pour une égalité des droits entre Français.es et étranger.e.s / CRID (Centre de Recherche et d'Informations sur le Développement) / CoordEurop -La Coordination Européenne pour le Droit des Étrangers à Vivre en famille / Coordination Sud Dom'Asile / Collectif Migrants Outre-mer / Collectif JuJIE ! / Comité de pilotage des associations intervenant en rétention / Délinquants solidaires / États généraux des migrations (EGM) / GNCP (Groupe National de Concertation Prison) / InfoMIE / LA Coalition / Le Collectif des Associations Citoyennes / Le français pour tous / MOM (Migrants Outre-Mer) / OEE (Observatoire de l'Enfermement des Etrangers) / ODSE (Observatoire du droit à la Santé des Etrangers) / Plateforme 12 (Pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français-es et Etranger-e-s dans les études comme au travail) / Plateforme française d'Eunomad / Plateforme des ONG françaises pour la Palestine / Réseau Chrétiens Immigrés / RESF / Réseau Chrétiens de la Méditerranée / Festival des Solidarités (Festisol) / Stop Dublin / DASEM Psy (Droit Au Séjour des Etrangers Malades)

## Nos partenaires européens et internationaux

Migreurop / Coalition Boats 4 people / Commission des Eglises pour les migrants en Europe (CCME) / Ecumenical Accompaniment Programme in Israel and Palestine (EAPPI) / Collectif Loujna-Tounkaranké / **Algérie** : Rencontre et développement, Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH), Ligue Algérienne des droits de l'Homme (LADDH) **Comores** : Mouvement associatif pour l'éducation et l'égalité des chances (Maeecha)

**Côte d'Ivoire** : Convention de la société civile ivoirienne (CSCI)

**Mali** : Association malienne des expulsés (AME)/ Association des rapatriés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM) / La Maison du Migrant-Caritas Gao.

**Maroc** : Caritas au Maroc / GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants). Mauritanie : Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH).

**Niger** : Alternative espaces citoyens (AEC) / Association nigérienne des droits de l'Homme (ANDDH).

**Sénégal** : RE.MI.DEV (réseau migrations et développement) / Point d'accueil pour les réfugiés et immigrés de Caritas Dakar (PARI).

**Tunisie** : Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES)



Un grand merci aux militantes et militants de La Cimade pour leur engagement, à nos bailleurs pour leur confiance et à nos partenaires pour le travail accompli ensemble en 2021. Merci également à nos donateurs et donatrices pour leur générosité.



© Valentina Pacheco

Association de solidarité active, La Cimade agit pour les droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes grâce à un mouvement de 2 261 bénévoles et 137 salarié-e-s en métropole et en outre-mer.

La Cimade accompagne, héberge et défend plus de 110 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centre de rétention et en prison. Elle informe et sensibilise sur les enjeux liés aux migrations.

Le label «Don en Confiance» atteste que La Cimade se soumet à un contrôle régulier visant à garantir la qualité de la gouvernance, la bonne gestion des fonds reçus et la transparence financière.



**La Cimade**  
L'humanité passe par l'autre

Juillet 2022

Coordination et réalisation : Léa Mormin-Chauvac, Fanélie Carrey-Conte et Louise Lacombed

Editée par La Cimade

Responsable de la publication : Henry Masson et Fanélie Carrey-Conte

Conception graphique : Le Sourire en Prime

Photo de couverture © Nathalie Bardou

Impression : Siman

ISBN 978-2-900595-72-5



91 rue Oberkampf  
75011 Paris  
Tél. 01 44 18 60 50 - Fax : 01 45 56 08 59

[communication@lacimade.org](mailto:communication@lacimade.org)  
[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

